

FDS-92A
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT: CIPADITE® 25 PART “B”

FABRICANT/ FOURNISSEUR CPD Construction Products
219 Connie Crescent, Unit #13
Concord, Ontario Canada L4K 1L4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR CANUTEC: (613) 996-6666

UTILISATION ET USAGE Injection époxy et résine d'ancrage.

DESCRIPTION DU PRODUIT: Adhésif résine époxy avec faible viscosité.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU PRODUIT Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 3; Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 3; Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A; Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire)



MENTION D'AVERTISSEMENT **DANGER**

DÉCLARATIONS DE DANGER H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées et prolongées.

CONSEILS DE PRUDENCE :
PRÉVENTION P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer la poussière ou la brume.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.

INTERVENTION P308 + P313 + P311 Si exposé ou concerné: Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+ P361+ P352+ P363 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P333+ P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et garder son confort de respiration.
P301 + P330 + P331 + P315 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenez immédiatement un avis médical / attention.

STOCKAGE P405 Garder sous clef.
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé.

FDS -92A
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2

AUTRES DANGERS L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée. L'inhalation prolongée peut causer des effets nocifs sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer. Le brûlage produit des vapeurs désagréables et toxiques.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce
Tris (diméthylaminométhyl) phénol	3-7	90-72-2	1000 mg/ Kg (Oral-Rat) 1280 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible
2,2' Diaminodiéthylamine	10-30	111-40-0	819 mg/ Kg (Oral-Rat) 672 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible
Aminoéthylethanolamine	3-7	111-41-1	>2000 mg/ Kg (Oral-Rat) >2000 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible
Aminopropylmorpholine	3-7	123-00-2	1790 mg/ Kg (Oral-Rat) 2300 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible
2-Méthylpentaméthylène Diamine	10-30	15520-10-2	1690 mg/ Kg (Oral-Rat)	(Inh.-Rat) 1029 ppm (1hr.)
Hydrocarbure aromatique	3-7	64742-94-5	>6000 mg/ Kg (Oral-Rat) >3160 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	17.1 mg/ L (Inh.- Rat)
4-Nonylphénol (ramifié)	10-30	84852-15-3	1620 mg/ Kg (Oral-Rat) 2140 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible

SECTION 4: PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS

CONTACT OCULAIRE Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes pour assurer une irrigation complète des yeux et de ces tissus. Obtenir des soins médicaux.

CONTACT CUTANÉ Nettoyer avec de l'eau et du savon. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Consulter un médecin si l'irritation développe.

INHALATION Si inhalé, déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'Oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la respiration artificielle.

INGESTION Garder la personne au chaud, tranquille et obtenir des soins médicaux. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Retirer le contenu gastrique par aspiration seulement sous les instructions du personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS OU RETARDÉS

CONTACT OCULAIRE Contact avec le produit non dilué avec les yeux peut causer rapidement une irritation de la douleur et qui peut causer brûlure, nécrose ou blessure permanente. Brûlures aux yeux peuvent rendre aveugle. Les vapeurs du produit en faible concentration peuvent causer larmoiement, conjonctivites et œdème de la cornée si absorbée par les tissus des yeux dans atmosphère. Œdème de la cornée peut donner naissance à une perception of "Voile bleu" or "Nuage" près de lumières. Cet effet est transitoire et n'a pas d'effet résiduel. Provoque des lésions oculaires graves.

CONTACT CUTANÉ Contact avec le produit non dilué peut causer rapidement une irritation et de la douleur et peut aussi causer une brûlure, nécrose ou blessure permanente.

INHALATION Irritant pour les voies respiratoires. Toux et douleur à la poitrine peuvent en résulter. Inhalation d'aérosol, brouillard et nuage peut être néfaste.

FDS -92A
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3

ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET
TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche ou mousse d'alcool.
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE	Les contenants fermés peuvent se rompre s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à une flamme en raison de l'accumulation de pression interne.
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Non inflammable, selon OSHA 29 CFR 1910.106.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé (SCBA) et des vêtements imperméables.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ...	Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué uniquement par du personnel qualifié. Toutes les personnes s'occupant du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	S'assurer que le produit déversé ne pénètre pas dans les égouts, les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Pour les déversements importants, endiguer la zone afin d'éviter la propagation.
MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR CONFINEMENT ET NETTOYAGE	Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant inerte non combustible (par exemple du sable). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Le matériau résiduel peut être enlevé avec du savon et de l'eau chaude. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés.
PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES EN CAS DE DÉVERSEMENT	Si un déversement / rejet dépassant la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, informez immédiatement le centre national d'intervention aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802) Quantité CERCLA à déclarer (RQ): Pas disponible.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER	Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Les personnes souffrant d'eczéma cutané récurrent ou de problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au matériel qui a provoqué la sensibilisation ne devrait être permise. Porter des gants / vêtements de protection et un appareil de protection des yeux / du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.
--	---

FDS -92A
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4

CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR Stocker dans des conditions normales d'entreposage. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Inspectez périodiquement pour les dommages / fuites. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible uniquement à du personnel formé et autorisé. Ne pas fumer dans la région.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE :	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>		<u>STEL</u>
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>		
HYDROCARBURE AROMATIQUE	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/ m ³)		P/D
2,2 'DIAMINODIÉTHYLAMINE	1 ppm (4 mg/ m ³)	P/D	P/D		P/D
comme TLV (journée de travail de 8 heures)					
CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Si nécessaire, utiliser une ventilation aspirante locale.				
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :					
PROTECTION DE LA PEAU	Portez des gants appropriés en PVC ou en néoprène. Porter des vêtements de protection adéquats. Porter des manches longues et un pantalon pour éviter l'exposition cutanée. Portez des bottes de sécurité selon la réglementation locale du chantier.				
PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE	Porter une protection pour les yeux / le visage. Porter de la manière appropriée: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou lunettes de sécurité bien ajustées.				
PROTECTION RESPIRATOIRE	Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH.				
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Une station de lavage oculaire et une douche de sécurité devraient être disponibles dans la zone de travail immédiate, en fonction des normes du lieu de travail.				
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE :	Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.				

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE / ASPECT	Liquide mobile ambre clair
ODEUR	Odeur caractéristique d'amine
SEUIL D'ODEUR	Non disponible
pH NIVEAU	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ	Sans objet
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) (mg / m ³)	> 1
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F)	0,98
VISCOSITÉ	120 cPs à 20 ° C (68 ° F)
VOLATILES (% EN POIDS)	<1,0 @ 20 ° C (68 ° F)
COV (Composés Organiques Volatils)	10 grammes / L
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% W / W)	Partiel (10-12%)
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES ...	Aucune donnée disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 5

MATIÈRES INCOMPATIBLES	Éviter le contact avec des acides minéraux (tels que sulfuriques, phosphoriques, etc.), des alcalis, des acides organiques (acide acétique, acide citrique, etc.), des agents réducteurs, des métaux réactifs (sodium, calcium, zinc, etc.), du sodium ou du calcium l'hypochlorite, les matières réactives avec les composés hydroxylés, les amines, les nitrites, les agents nitrosant tels que les perchlorates ou les nitrates.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun, sous des températures de stockage normales.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE

VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Contact avec la peau et les yeux, absorption par la peau, inhalation, ingestion.
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION CONTACT AVEC LA PEAU	Ce produit est classé dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et les réglementations canadiennes SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification : Corrosion cutanée – irritation, Catégorie 3.
CONTACT AVEC LES YEUX	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (WHMIS 2015) Classification : Lésions oculaires graves - irritation, Catégorie 3.
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A- Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, Catégorie 3- Peut irriter les voies respiratoires.
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène chez les humains.
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par ACGIH, NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérigène.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Pas d'information disponible sur le produit lui-même.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants.
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne PAS laisser le produit entrer en contact avec les eaux de surface. Éviter le rejet dans l'environnement.
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. A voir les mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales.

FDS -92A
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 6
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
CLASSIFICATION TMD	Amines, liquides, corrosives N.S.A. (2,2' Diaminodiéthylamine) UN 2735; Classe 8; GE II	
SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION		
CLASSIFICATION SIMDUT	Catégorie E, Corrosif Catégorie D Division 2, Sous division A & B	
CONFORMITÉ CPR (CANADA).....	Rencontre toutes les exigences.	
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS		
ACGIH	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists	
IARC.....	International Agency for Research on Cancer	
NTP.....	National Toxicology Program	
STEL	Short Term Exposure Limit	
PEL	Permissible Exposure Limit	
TLV-TWA	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act	
CPR	Controlled Products Regulations	
CEPA	Canadian Environmental Protection Act	
CERCLA	Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act	
CAS	Chemical Abstracts Service	
PPE	Personal Protection Equipment	
P/D	Pas disponible	
PRÉPARÉ PAR	Camelia Gardo	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013	
DATE DE PRÉPARATION	9 juillet2026	
L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.		